LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION

Saison 2025-2026

Assemblée Générale Ordinaire

Samedi 17 octobre 2026

Belleville-en-Beaujolais

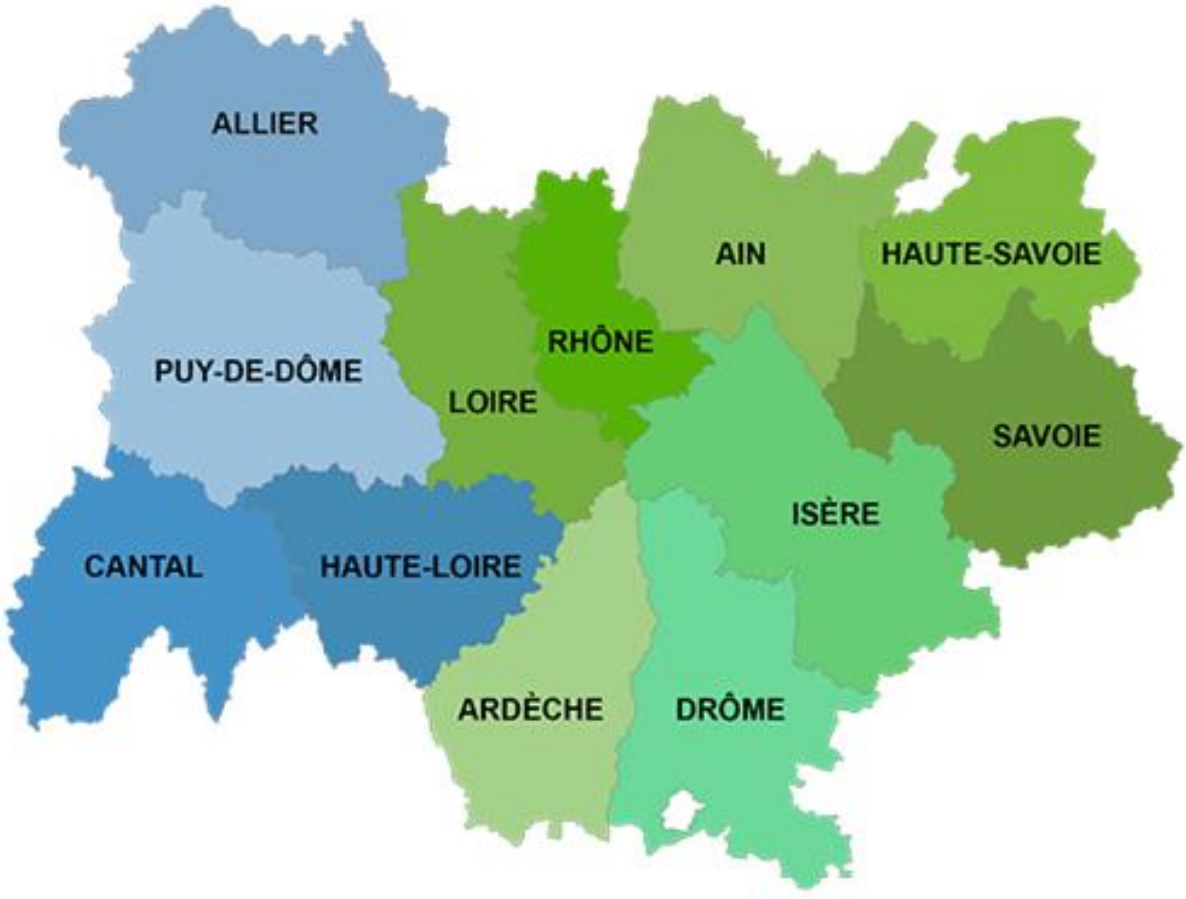

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de natation - 20, avenue des frères Montgolfier - 69680 CHASSIEU
secretariat@auvergnerhonealpes-natation.fr http://auvergnerhonealpes-natation.fr/ Tél : 04 78 83 13 99 - 07 86 46 56 55

Table des Matières

Appel nominal des clubs 2
Rapport Moral de Jean-Luc MANAUDOU, Président de la Ligue AuRA 4
Propos introductif 4
Rapport moral 4
Intervention des invités 4
Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 18 octobre 2025 5
Procès-verbaux des comités directeurs de la saison 2025-2026 5
Présentation des comptes et rapports des vérificateurs aux comptes pour la saison 2025-2026 5
Présentation des comptes de la Ligue AuRA 5
Présentation des comptes de l'ERFAN (École Régionale de Formation des Activités de la Natation) 6
Retour des vérificateurs aux comptes 6
Adoption des comptes de la saison 2025-2026 pour la Ligue et l'ERFAN 7
Budgets Prévisionnels pour la saison 2026-2027 7
Budget prévisionnel 2026-2027 de la Ligue AuRA 7
Budget prévisionnel 2026-2027 de l'ERFAN 7
Adoption des budgets prévisionnels de la Ligue et de l'ERFAN pour 2026-2027 8
Intervention des diverses commissions 8
Commission Informatique 8
Commission Water-Polo 9
Commission Eau Libre 10
Commission Plongeon 11
Commission Natation Course 12
Commission Formation et ERFAN 12
Sujets et questions divers 13
Questions diverses 13
Sujets autres 13
Remise des récompenses 13

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de natation - 20, avenue des frères Montgolfier - 69680 CHASSIEU
secretariat@auvergnerhonealpes-natation.fr http://auvergnerhonealpes-natation.fr/ Tél : 04 78 83 13 99 - 07 86 46 56 55

LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION
Assemblée Générale Ordinaire
Samedi 17 octobre 2026
Belleville-en-Beaujolais

Appel nominal des clubs

L'appel nominal est réalisé par le secrétaire général de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation, Maxime USCLAT.

Présent(s) :

Département de l'AIN

Ambérieu Natation Bugey Côtière, C.N Bellegarde, C.N Bourg-en-Bresse, Pays de Gex Natation, S.N Oyonnax.

Département de l'ALLIER

AS Dompierre Natation, ASC St-Germain-des-fossés, ASPTT Montluçon, C.S Cosne d'Allier, Gannat Olympique Natation, Les Crocos Lapalisse Natation, Montluçon Natation, Nautic Club Moulins, Vichy Val D'Allier Natation.

Département du CANTAL

ASPTT Aurillac.

Département DRÔME ARDECHE

Cercle des Nageurs de Privas, CN Annonay, CN Tricastin, Dauphins de Guilherand Granges, Dauphins Romanais Péageois, EN Pierrelatte Atom'Sports, Enfants du Rhône Valence, Montélimar Nautic Club, Natation Sud Ardèche, Team Go, Triathlon club des deux rives, Valence Triathlon.

Département de la HAUTE-LOIRE

Agglo le Puy en Velay Natation, Dauphins Yssingeaux.

Département de la HAUTE-SAVOIE

Annecy NSSE Bleue, Annemasse Natation, Aravis Natation, Cercle des Nageurs Rochois, C.N Thonon-les-Bains, CNSR Cluses, Dauphins d'Annecy, Megève Natation, Mont Blanc Natation, Seynod Natation, Thônes Natation

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de natation - 20, avenue des frères Montgolfier - 69680 CHASSIEU
secretariat@auvergnerhonealpes-natation.fr http://auvergnerhonealpes-natation.fr/ Tél : 04 78 83 13 99 - 07 86 46 56 55

Département de l'ISERE

Amical Club Seyssinet Natation, AS Fontaine Natation, AS Villefontaine Natation, Cercles des Nageurs Voironnais, Club de Natation de Sassenage, CN Villard de Lans, C.N Moirans, C.N Voreppe, Dauphins Eyzin-Pinet, Echirolles Water-Polo, Grenoble Alp'38, HCN Tullins, Les nageurs de la Bièvre, Pont de Claix GUC WP, US St Egrève, Vals du Dauphine Olympic.

Département de La LOIRE

Aqua Club Forézien, AS Roanne Natation, CN Ondaine, CN St Chamond, Dauphins Firminy, Dauphins Le Coteau, Montbrison Natation, N.C Sorbiers, Saint Etienne Aquatic Métropole.

Département du Puy de Dôme

ASM Chamalières Natation, ASPTT Clermont-Ferrand, Billom Saint Dier Natation, CA Ancizes-St-Georges, SA Thiers, SN Lempdes, Stade Clermont Natation, Synchro Riom, US Vic le Comte.

Département du Rhône

A.S Mûre Natation, AS Grézieu La Varenne, Aqua Synchro Lyon, Aquatic Club Fidésien, AS Caluire, CASCOL Natation, Cercle Aquatique Lyon Métropole, Chassieu Natation, CMO Vénissieux, CN Pays Mornantais, CN Tarare, Les crocos de l'Archipel, Les Swimming Poules de la Mulatière, Lyon Natation Métropole, Lyon Plongeon Club, Lyon Rhône Water-Polo, Natation Villefranche en Beaujolais, RC Bron Décines Natation, Rillieux Natation, Sal St-Priest Natation, Sauveteurs de Givors, Team A.B Lyon, Triton Club Belleville, UJS La Mulatière, USOL Vaugneray, Vienne Condrieu Olympique, Villeurbanne Natation.

Département de la Savoie

Cercles des Nageurs Aix les Bains Riviera, Stade Olympique Chambéry.

Club Ligue AuRA Natation.

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de natation - 20, avenue des frères Montgolfier - 69680 CHASSIEU
secretariat@auvergnerhonealpes-natation.fr http://auvergnerhonealpes-natation.fr/ Tél : 04 78 83 13 99 - 07 86 46 56 55

La Région Auvergne-Rhône-Alpes
arena
ace HÔTEL
Crédit Mutuel

Début de l'Assemblée Générale Ordinaire à 10h15.

Rapport Moral de Jean-Luc MANAUDOU, Président de la Ligue AuRA

Propos introductif

A la suite de l'Assemblée Générale Extraordinaire, la transition vers l'Assemblée Générale Ordinaire est opérée. Cette dernière s'ouvre avec le rapport moral du Président de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation (Ligue AuRA), Jean-Luc MANAUDOU.

Rapport moral

Rapport moral du président de la Ligue, Jean-Luc MANAUDOU.

Intervention des invités

Stéphane BONNA, vice-président en charge des Sports de la Communauté de Communes Saône Beaujolais, souhaite la bienvenue dans le Beaujolais à l'ensemble des présidents de clubs présents en ce jour, et excuse le maire de la ville de Belleville-en-Beaujolais, Monsieur Frédéric PRONCHERY, pour son absence en cette matinée. Il poursuit son intervention en remerciant Jean-Luc MANAUDOU d'avoir choisi le Beaujolais pour organiser les Assemblées Générales de la Ligue et relève avec satisfaction, grâce au 86% de présence, l'attrait du Beaujolais. Il remercie les dirigeants de clubs pour leur travail dont il souligne le mérite.

Christiane GUERIN, vice-présidente aux organisations de la FFN et représentante en ce jour du Président de la Fédération, Monsieur Gilles SEZIONALE, souligne, elle aussi, l'implication des Présidents de clubs qu'elle remercie chaleureusement. Elle profite également de son intervention pour souligner la rapidité à laquelle elle a été intégrée dans la région, étant licenciée aux Dauphins Romanais et Péageois.

Christophe CORNET, responsable du Marché des Associations OBNL au Crédit Mutuel, remercie Jean-Luc MANAUDOU pour son invitation, qui demeure un plaisir. Il rappelle en préambule de son intervention l'intérêt des Assemblées Générales et la beauté qui est la leur dès lors qu'elles marquent l'attachement des clubs à leur discipline et son évolution. L'engagement au Crédit Mutuel est une valeur essentielle comme il le rappelle. En effet, le Crédit Mutuel, étant l'une des banques accompagnant le mieux le secteur associatif, essaie du mieux qu'il peut de valoriser et encourager cet engagement bénévole, ce qui passe notamment par certains dispositifs prévus pour l'accompagnement des jeunes bénévoles à l'instar des renseignements fiscaux et juridiques. Il espère que le soutien apporté à la Ligue, et ce encore pour une saison en attendant son renouvellement, est à la hauteur des attentes. Maxime USCLAT profite de cette intervention pour remercier chaleureusement le Crédit Mutuel.

David MAITRE, sports marketing Manager chez Arena, remercie Jean-Luc MANAUDOU et la Ligue pour cette invitation. Il commence par relever le dynamisme de la Ligue en mettant en exergue les beaux championnats de France organisés sur le territoire par le Saint Etienne Aquatic Métropole (SEAM) en juin 2026, à Saint-Etienne donc. Il rappelle que ce fut une année très importante pour Arena à Paris avec les Championnats d'Europe où l'enseigne était partenaire. Il est heureux du partenariat qui lie Arena à la Ligue et aux divers clubs du territoire.

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de natation - 20, avenue des frères Montgolfier - 69680 CHASSIEU
secretariat@auvergnerhonealpes-natation.fr http://auvergnerhonealpes-natation.fr/ Tél : 04 78 83 13 99 - 07 86 46 56 55

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 18 octobre 2025

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 octobre 2025

⇨ **Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 18 octobre 2025 à l'unanimité :**

POUR :	**45 783**
ABSENTION :	**0**
CONTRE :	**0**

Procès-verbaux des comités directeurs de la saison 2025-2026

Les comptes rendus des comités directeurs sont sur le site de la Ligue : ici.

⇨ **Adoption des procès-verbaux des comités directeurs de la saison 2025-2026 à l'unanimité :**

POUR :	**45 783**
ABSENTION :	**0**
CONTRE :	**0**

Présentation des comptes et rapports des vérificateurs aux comptes pour la saison 2025-2026

Présentation des comptes de la Ligue AuRA

Présentation des comptes par le trésorier de la Ligue, Patrick PALUSZAK, et l'expert-comptable du cabinet comptable ENDRIX.

Compléments :

Concernant les investissements réalisés par la Ligue, l'écran vidéo est le principal poste de dépenses sur cette saison 2025-2026. Patrick PALUSZAK et Jean-Luc MANAUDOU en profitent pour remercier Denis BALMONT et Christophe FRAPPE de s'occuper du matériel en général, dont l'écran.

Au niveau de l'activité globale, il est d'abord à relever une légère baisse avec deux évolutions disparates : d'une part les subventions ont baissé quand les ressources associatives ont, elles, augmenté. Ensuite, il est également à noter une légère baisse pour les licences et une baisse de 7 064€ pour les disciplines, cette dernière étant due au Water-Polo et aux frais d'arbitrage notamment. Enfin, concernant les charges de personnel, si celles-ci ont augmenté, une partie a été portée par l'ERFAN dès lors que 50% du salaire de Kahina LOUNES a été refacturé à l'ERFAN.

Concernant la baisse des subventions constatée sur la saison 2025-2026 par rapport à 2024-2025, cela s'explique par l'attribution d'une subvention exceptionnelle en 2024-2025, en vue d'une formation à Vichy (le stage ADN) qui n'a pas été réalisée en 2025-2026. De la même façon, en 2024-2025, la Ligue AuRA avait obtenu deux subventions exceptionnelles pour du matériel, ce qui n'a pas été le cas en 2025-2026. Ainsi, si en 2025-2026 on constate une baisse des subventions de 38 063€, c'est que l'année 2024-2025 était une année exceptionnelle du point de vue des subventions, quand 2025-2026 correspond davantage à une année normative.

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de natation - 20, avenue des frères Montgolfier - 69680 CHASSIEU
secretariat@auvergnerhonealpes-natation.fr http://auvergnerhonealpes-natation.fr/ Tél : 04 78 83 13 99 - 07 86 46 56 55

La Région Auvergne-Rhône-Alpes
arena
ace HOTEL
Crédit Mutuel La banque à qui parler

Du point de vue des faits marquants des disciplines, la Ligue AuRA observe d'abord une baisse significative des recettes du Water-Polo, s'expliquant par une diminution des engagements en raison de la suppression de la N3B. Ensuite, les recettes de la Natation Artistique et de la Natation Course restent relativement stables, tout comme leurs frais. Enfin, les frais du Haut-niveau sont en baisse puisqu'il y a eu moins de grandes échéances en 2025-2026 qu'en 2024-2025.

Au niveau des ristournes, les frais restent relativement élevés concernant les Départements et les clubs, bien que, sur la saison 2025-2026, certaines ristournes aux départements n'ont pas été versées faute de transmission des comptes en temps et en heure.

Jean-Luc MANAUDOU rappelle qu'il lui reste encore aujourd'hui à verser le bonus aux officiels de la saison 2025-2026 ainsi que ceux de la saison 2024-2025. Cela correspond à 6 700€ et 6 900€. Il lui reste également à payer l'accompagnement financier des clubs lié aux résultats des Championnats de Ligue de Clermont-Ferrand (juillet 2026) ainsi que les ristournes.

Présentation des comptes de l'ERFAN (École Régionale de Formation des Activités de la Natation)

Présentation des comptes de l'ERFAN par le trésorier de la Ligue, Patrick PALUSZAK, et l'expert-comptable du cabinet comptable ENDRIX.

Cette première année de réouverture de l'ERFAN est marquée par une refacturation à 50% du salaire de Kahina LOUNES et l'embauche de Cédric MAREZ au 1er septembre 2025. Du point de vue des charges de fonctionnement, la refacturation induit une hausse des intermédiaires et honoraires.

Question : *Concernant l'ERFAN, quelle est sa structure juridique ?*

- ⇨ L'ERFAN appartient à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation, c'est là une seule et même structure juridique. Cependant, le choix a été fait de présenter deux comptes différents pour faciliter la lecture de l'activité de chacune, à l'instar de ce que font les autres Ligues. En effet, entre la Ligue AuRA et l'ERFAN ce sont deux banques différentes et deux comptes suivis différemment, comme l'a souhaité l'ancien président.
- ⇨ Le comptable du Cabinet comptable ENDRIX souligne qu'une autre solution serait d'avoir une comptabilité analytique, ce qu'en général on évite de faire du point de vue d'une association pour plus de lisibilité. La Ligue AuRA a donc choisi une comptabilité de trésorerie en distinguant deux comptes pour l'ERFAN et la Ligue, au sein d'une seule et même structure juridique.

Retour des vérificateurs aux comptes

Nathalie ARNOUX souligne le travail qu'elle a effectué le 16 septembre 2026 avec les autres vérificateurs aux comptes présents, à savoir Noël GUERIN, Yves GUILLERMIN et Daniel PONCET. Nathalie ARNOUX précise ainsi qu'ils ont vérifié que pour chaque ligne comptable, la pièce justificative correspondante était adossée. Devant les présidents de clubs réunis en cette Assemblée Générale Ordinaire, elle confirme donc la bonne gestion des comptes de la Ligue et encourage à les adopter.

Toutefois, Nathalie ARNOUX souligne que les vérificateurs aux comptes auraient préféré un classement annuel des pièces justificatives plutôt qu'un classement par disciplines, ce qui leur aurait simplifié la tâche. Le comptable du Cabinet comptable ENDRIX précise qu'un changement de logiciel est en cours, ce qui devrait effectivement simplifier le travail des vérificateurs aux comptes l'an prochain. Avec ce nouveau logiciel, à chaque ligne sera adossée la pièce justificative correspondante.

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de natation - 20, avenue des frères Montgolfier - 69680 CHASSIEU
secretariat@auvergnerhonealpes-natation.fr http://auvergnerhonealpes-natation.fr/ Tél : 04 78 83 13 99 - 07 86 46 56 55

La Région Auvergne-Rhône-Alpes
arena
ace HOTEL
Crédit Mutuel La banque à qui parler

Jean-Luc MANAUDOU intervient pour préciser que si l'année dernière, afin de ne pas avoir à choisir parmi les volontaires, la Ligue a nommé cinq vérificateurs aux comptes, la règle est théoriquement d'un à trois vérificateurs aux comptes. La décision relative au nombre de vérificateurs aux comptes sera prise lors du prochain Comité Directeur le 5 décembre 2026.

Adoption des comptes de la saison 2025-2026 pour la Ligue et l'ERFAN

⇨ **Adoption des comptes de la Ligue pour la saison 2025-2026 et affectation du résultat comptable à l'unanimité :**

POUR :	**45 783**
ABSENTION :	**0**
CONTRE :	**0**

⇨ **Adoption des comptes de l'ERFAN pour la saison 2025-2026 et affectation du résultat comptable à l'unanimité :**

POUR :	**45 783**
ABSENTION :	**0**
CONTRE :	**0**

Budgets Prévisionnels pour la saison 2026-2027

Budget prévisionnel 2026-2027 de la Ligue AuRA

Budget prévisionnel de la Ligue présenté par le trésorier de la Ligue, Patrick PALUSZAK, et l'expert-comptable du cabinet comptable ENDRIX.

Question : *D'une année à l'autre, il y a peu d'évolutions. Est-ce que lors de la prochaine Assemblée Générale, l'année prochaine, il serait possible d'avoir une slide au sein de la présentation incluant le réalisé sur la saison étudiée et le budget prévisionnel de la saison suivante ?*

⇨ Patrick PALUSZAK répond que oui cela sera fait et qu'il pourrait aussi être inclu le budget prévisionnel qui avait été réalisé pour la saison étudiée.

Budget prévisionnel 2026-2027 de l'ERFAN

Budget prévisionnel de l'ERFAN présenté par le trésorier de la Ligue, Patrick PALUSZAK, et l'expert-comptable du cabinet comptable ENDRIX.

Sur le budget prévisionnel, il est constaté une perte de 47 000€ estimée pour la saison 2026-2027. Cela s'explique par la relance de l'ERFAN pour laquelle la Ligue AuRA se laisse 2 à 3 ans pour équilibrer le budget.

Question : *Comment peut-on estimer que dans 2 à 3 ans, l'ERFAN sera à l'équilibre ? Est-ce que cela est dû au chiffre d'affaires lié à l'ouverture de nouvelles formations ?*

⇨ Jean-Luc MANAUDOU répond par un rappel à son rapport moral où il a listé les différents diplômes devant ouvrir au sein de l'ERFAN AuRA, à savoir : l'Assistant Moniteur (dont une première session a eu lieu en 2025-2026), le Sauveteur de Sécurité Aquatique (SSA ex BNSSA), le PSE1, le PSE2 et le DEJEPS, en complément au MSN déjà ouvert et à l'ensemble des

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de natation - 20, avenue des frères Montgolfier - 69680 CHASSIEU
secretariat@auvergnerhonealpes-natation.fr http://auvergnerhonealpes-natation.fr/ Tél : 04 78 83 13 99 - 07 86 46 56 55

La Région Auvergne-Rhône-Alpes arena ace HOTEL Crédit Mutuel

formations continues d'ores-et-déjà déployées ou à mettre en œuvre. Il souligne également que le Bureau directeur a débattu quant à l'ouverture d'un nouveau poste à l'ERFAN, avec le recrutement d'un temps plein en charge de la partie administrative. En effet, au regard des projets et de la charge de travail, Cédric MAREZ ne peut gérer seul l'implication administrative de cette évolution. Il est donc apparu que cette ouverture de poste était indispensable pour relancer l'ERFAN et créer de nouvelles formations. Jean-Luc MANAUDOU conclut ainsi que, pour dynamiser notre ERFAN et parvenir à l'équilibre budgétaire annoncé, il faut que la Ligue investisse, en prenant le risque de 2 à 3 ans de charges de personnels, et aille chercher les clients, à savoir les présidents de clubs ici présents.

Question : *Il a été évoqué les salaires et charges sociales de personnels, à combien d'ETP cela correspond-t-il ?*

- ⇨ Aujourd'hui, dans la configuration actuelle, avant recrutement d'un nouveau poste administratif, l'ERFAN est à 1.5 ETP.

Question : *Quelles sont les subventions pour emploi que peut demander une Ligue ?*

- ⇨ Maxime USCLAT répond qu'il n'y a que le Projets Sportifs Territoriaux (PST) auquel la Ligue a le droit, au même titre que les clubs et départements.

Remarque : Concernant la lourdeur de la charge administrative relative à la création des dossiers pour le Moniteur Sportif de Natation (MSN), le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, mention Activités Aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), ou d'autres formations, un président de club souligne que certaines associations ont pris entièrement à leur charge cette partie. Il profite de son intervention pour remercier Cédric MAREZ de son efficacité et de son accompagnement tout au long de la procédure MSN.

Adoption des budgets prévisionnels de la Ligue et de l'ERFAN pour 2026-2027

- ⇨ **Les budgets prévisionnels de la Ligue et de l'ERFAN pour la saison 2026-2027 sont adoptés à l'unanimité :**

POUR :	**45 783**
ABSENTION :	**0**
CONTRE :	**0**

Intervention des diverses commissions

Pour rappel, un compte rendu général des différentes commissions de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation a été adressé aux clubs par mail (ici).

Commission Informatique

Présentation de la Commission Informatique par Joël CLOSIER, président délégué de la Ligue AuRA, référent de la commission informatique et communication de la Ligue et référent informatique de la Ligue auprès de la FFN.

Compléments :

Pour rappel, lorsque les clubs ou comités départementaux ont un souci informatique, il leur faut contacter le correspondant informatique avant même de contacter la Fédération Française de

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de natation - 20, avenue des frères Montgolfier - 69680 CHASSIEU
secretariat@auvergnerhonealpes-natation.fr http://auvergnerhonealpes-natation.fr/ Tél : 04 78 83 13 99 - 07 86 46 56 55

Natation (FFN). Joel CLOSIER annonce répondre rapidement aux mails et assurer le relais avec la FFN pour les cas qu'il ne parvient pas à résoudre de son côté.

Commission Water-Polo

Présentation de la Commission Water-Polo par Xavier FRAILE, co-responsable de la Commission Water-Polo avec Pascal PLANCHON dont il excuse l'absence.

Organisation de la Commission :
Pour rappel, la commission s'est divisée en deux à la rentrée 2026-2027 avec : un pôle sportif, géré par Xavier FRAILE, et un pôle arbitrage, mené par Pascal PLANCHON. Xavier FRAILE détaille l'organisation du pôle sportif en présentant notamment Paolo VENTURELLI et Noa DI FRAJA, ce dernier étant référent PPF auprès de la FFN. A la suite, il présente également le pôle arbitrage, mené par Pascal PLANCHON épaulé de Julien BOURGÈS et de toute une équipe d'arbitres. Il présente aussi brièvement l'Organisme de Discipline Régional (ODR), lequel a déjà eu à traiter des dossiers importants concernant le Water-Polo l'an passé.

Coupes de France des Ligues :
Xavier FRAILE souligne que l'amende appliquée par la FFN en cas de non-participation de la Ligue aux Coupes de France des Ligues (CFL), dès lors qu'elle organise un championnat dans la catégorie en question est de 6.500€ par équipe non présente. Aujourd'hui, pour la Ligue AuRA, cela ne concerne donc pas encore les féminines.

Pôle sportif – Organisation et Championnats :
Xavier FRAILE déplore que, concernant la Coupe de la Fédération, nouveauté de cette année, seul un club se soit inscrit au niveau de la Ligue.
Plus généralement concernant les Championnats de Jeunes dans la Ligue AuRA, Xavier FRAILE présente les réflexions qui ont eu lieu afin de permettre aux clubs de travailler avec des écarts de niveau moins importants lors des matchs et donc d'éviter de décourager les équipes. Il rappelle que cette année constitue un test, qui donnera des clés d'évolution pour plus tard. Le pôle sportif a également travaillé à la création de poules géographiques afin d'éviter les déplacements excessifs et coûteux.
Concernant les féminines, une entente U16 féminines AuRA a été créée pour permettre aux athlètes féminines de jouer en championnat U16. Là encore, il souligne que la commission essaie des dispositifs afin de développer le sport féminin. En effet, si au niveau sénior, 6 équipes jouent en féminines, il faut encore le développer chez les jeunes.
Xavier FRAILE précise que le calendrier de la Ligue s'est aligné sur les nationales, sous-entendu La Ligue a pris en compte les calendriers de tous les clubs qui sont en national afin de permettre aux athlètes de jouer au maximum mais aussi d'éviter les forfaits de dernière minute. Le but là encore est de développer la discipline.
Xavier FRAILE évoque la mise en place d'une journée de détection des jeunes au premier trimestre 2027 afin de travailler à la mise en place d'un collectif de Ligue, au sein duquel la santé mentale des jeunes sera prise en compte (sous la responsabilité de Noa DI FRAJA et Xavier FRAILE).

Bilan du Président de la Ligue : organisation et formation :
Jean-Luc MANAUDOU remercie Xavier FRAILE pour son intervention. Il souligne devant l'Assemblée que le Water-Polo est une discipline à laquelle la Ligue apporte des évolutions ce qui peut occasionner des questionnements et parfois des incompréhensions car cette discipline fonctionnait un peu en autonomie, sans réelle ligne conductrice. La commission travaille à la faire évoluer au mieux et à la structurer, à l'instar de ce qu'il se passe au niveau fédéral. En effet, le Water-Polo se structure au niveau national/fédéral aujourd'hui, avec Florian BRUZZO, et la Ligue souhaite faire de même au niveau régional. Jean-Luc MANAUDOU rappelle une nouvelle fois que l'ERFAN a mis en place des formations pour chaque discipline. Il rappelle aux clubs de Water-Polo qu'ils ne devraient pas

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de natation - 20, avenue des frères Montgolfier - 69680 CHASSIEU
secretariat@auvergnerhonealpes-natation.fr http://auvergnerhonealpes-natation.fr/ Tél : 04 78 83 13 99 - 07 86 46 56 55

rémunérer des entraineurs non qualifiés et qu'ils devraient envoyer ceux-ci en formation. Ainsi, si le Water-Polo veut progresser, il doit s'astreindre à des mouvements fondateurs dans le sportif, à savoir la formation des jeunes et donc la formation des entraineurs.

Concernant la partie financière :

Règlement du Water-Polo au sein de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation pour 2026-2027, incluant les parties financières présentées.

Pour information, des clubs hors Ligue AuRA participent aux Championnats de la Ligue.

La commission cherche à mettre en place des Championnats U21 afin de conserver les athlètes que la Ligue perd aujourd'hui entre les championnats U16 et la N3.

Concernant les arbitres, Xavier FRAILE présente l'évolution en place pour que les désignations d'arbitres soient également géographiques. Jean-Luc MANAUDOU rappelle que le budget annuel de l'arbitrage est contraint à 20 000€ ; l'objectif de la Ligue est d'investir et développer les catégories jeunes. Il souligne que, comme d'autres disciplines, le Water-Polo est une discipline déficitaire, un peu plus que d'autres en raison du faible nombre de compétiteurs à l'échelle de la Ligue. Ce n'est évidemment pas un problème, l'argent doit être investi pour la pratique sportive, en particulier pour les jeunes qui sont l'avenir de la FFN.

Sur le modèle fédéral, et en lien avec l'Organisme de Discipline Régional, le pôle arbitrage a travaillé à des sanctions disciplinaires financières, afin de répondre aux problématiques de violence rencontrées la saison passée et jusqu'alors seulement objets de sanctions sportives. Ces pénalités existaient déjà mais n'étaient pas appliquées jusqu'à présent, cela va changer afin d'endiguer la violence.

Question : *Qu'est-ce que le non-respect des obligations arbitrales au sein des sanctions financières ?*

- Xavier FRAILE répond que, normalement, les clubs sont tenus de former et de fournir des arbitres, or, à ce jour, cela n'est pas toujours respecté. En effet, sur la Ligue, aujourd'hui, nous avons seulement une dizaine d'arbitres disponibles.

Document complémentaire : Projet sportif de la Commission Water-Polo pour la saison 2026-2027

⇨ **Vote des nouveaux tarifs du Water-Polo pour la saison 2026-2027 adoptés à l'unanimité** :

POUR :	**45 783**
ABSENTION :	**0**
CONTRE :	**0**

Commission Eau Libre

Présentation de la Commission Eau Libre par Joel CLOSIER, élu référent sur la commission Eau Libre, qui excuse Isabelle JOYE, responsable de cette commission.

Compléments :

La Commission Eau Libre, composée de 8 membres et d'intervenants ponctuels éventuels, vise à répondre aux besoins identifiés. Elle travaille à une association entre Eau libre et Eau froide tout cela afin de redonner une dynamique à ces disciplines dans la Ligue AuRA.

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de natation - 20, avenue des frères Montgolfier - 69680 CHASSIEU
secretariat@auvergnerhonealpes-natation.fr http://auvergnerhonealpes-natation.fr/ Tél : 04 78 83 13 99 - 07 86 46 56 55

La Région Auvergne-Rhône-Alpes
arena
ace HOTEL
Crédit Mutuel LA banque à qui parler

Joel CLOSIER rappelle qu'afin de réaliser un état des lieux des épreuves dans la Ligue, un mail a été envoyé aux clubs et comités départementaux, qui sont invités à y répondre peu importe s'ils organisent d'ores-et-déjà des évènements ou non.

Il souligne que si la communication sur le site de la Ligue est aujourd'hui peu utilisée, cela devrait changer avec cette commission (mise en ligne de communications et de liens vers les documents déjà existants).

Joel CLOSIER relève la volonté de cette nouvelle commission Eau Libre de faire de la formation (en visioconférence et en présentiel). A ce titre, il s'agirait également d'habiliter des formateurs pour déléguer la formation dans les différents départements et comités.

La Commission Eau libre a également la volonté de mettre en place une coupe de la Ligue ainsi que des Championnats de Ligue. Pour cela, il s'agit d'abord d'identifier des organisateurs, afin de pouvoir s'appuyer sur des compétitions existantes sans nécessairement créer de nouveaux évènements.

Concernant la Coupe des Régions, il est relevé que cela fait 4 ans que la Ligue AuRA n'a pas participé, c'est donc là un objectif de cette nouvelle commission, qui va se rapprocher des comités départementaux pour s'organiser en ce sens.

Question : *Comment va se positionner l'eau froide dans l'eau libre, afin de valoriser les résultats de l'eau froide ?*

- ⇨ Joel CLOSIER répond que la commission, mise en place cet été, va étudier la problématique, dans la mesure où un intérêt commence réellement à se manifester en eau froide.

Commission Plongeon

Anne BERTHIER intervient en tant qu'élue référente, avec Maxime USCLAT, sur le plongeon.

Anne BERTHIER commence par rappeler que le Lyon Plongeon Club est un club historique et une structure CAF (Centre d'Accession et de Formation) formant depuis longtemps des plongeurs de haut-niveau or, il est en difficulté et tout le monde fait aujourd'hui au mieux pour sauver le club.
Elle porte une attention particulière aux dirigeants, en soulignant leur besoin de formations et d'aides.
Elle souligne par ailleurs que la nouvelle équipe dirigeante fait son maximum pour sauver le Lyon Plongeon Club. Si financièrement le club est sauvé pour cette année, la situation demeure à surveiller.

Maxime USCLAT souligne qu'une aide du Comité du Rhône, et de la Ligue, pourrait être apportée pour que les membres du CAF puissent avoir une saison supplémentaire. Il remercie les dirigeants présents du Lyon Plongeon Club.

Question : *Combien de fosses existent sur la Ligue ?*

- ⇨ Anne BERTHIER répond que, dans beaucoup d'endroits, les fosses ont disparu lors des travaux au sein des piscines ou bien n'ont pas été entretenues de sorte qu'elles ne sont aujourd'hui plus en état. Elle souligne par ailleurs qu'avoir une fosse n'est pas suffisant en soit, et qu'il faut également des entraineurs formés, ce qu'elle espère à long terme sur la Ligue.
  Pour répondre à la question, Lyon Vaise, Vaugneray, Carré d'Eau à Bourg en Bresse et Raymond Sommet à Saint-Etienne.
- ⇨ A la suite, Jean-Luc MANAUDOU et Cédric MAREZ interviennent pour préciser qu'aujourd'hui une personne est en formation MSN sur le plongeon au sein de l'ERFAN, cette personne réalisant sa formation pratique à Paris.

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de natation - 20, avenue des frères Montgolfier - 69680 CHASSIEU
secretariat@auvergnerhonealpes-natation.fr http://auvergnerhonealpes-natation.fr/ Tél : 04 78 83 13 99 - 07 86 46 56 55

La Région Auvergne-Rhône-Alpes
arena
ace HOTEL
Crédit Mutuel

Commission Natation Course

Guy LA ROCCA rappelle qu'un compte rendu de la saison sportive Natation Course 2025-2026 a été adressé au préalable.

Il profite de son intervention pour insister sur la nécessaire formation des entraineurs, dont la carte professionnelle se doit d'être constamment à jour. Sur ce dernier point, Guy LA ROCCA rappelle qu'il existe d'ores-et-déjà, au sein de l'ERFAN AuRA, des formations continues dont la CAEP MNS.

Au-delà du maintien des prérogatives associées à un diplôme, il est nécessaire de se former au fur et à mesure de l'évolution de la discipline car, selon Guy LA ROCCA, l'absence de formation revient à une stagnation, et, dans le milieu du sport, la stagnation est synonyme de régression. En effet, la Natation progressera par la formation, et ce notamment avec la formation continue. Il prend par exemple le cas de la formation Académie De la Natation (ADN), prochainement dispensée par l'ERFAN. Concernant la formation continue, il souligne que, dans cet objectif, Kahina LOUNES a réalisé un sondage auprès des entraineurs sur les sujets qui leur paraissaient essentiels et intéressants à développer. Ces formations, en visioconférence et en présentiel, auront un coût très modique qui s'explique par l'intervention d'experts. Guy LA ROCCA et Kahina LOUNES, au même titre que Jean-Luc MANAUDOU, regrettent à ce titre que, si les premières formations continues ont été lancées, il n'y a pour le moment pas foule : il appartient aux présidents des clubs de motiver leurs entraineurs, de les autoriser et de les inciter à participer à ces formation continues.

Pour la Natation Course, Guy LA ROCCA relève la capacité du territoire à accueillir un événement national marquant avec les Championnats de France Elite à Saint Etienne en juin 2026, organisés par le SEAM. Cet évènement a démontré l'investissement du SEAM, de ses bénévoles. Il précise que la Ligue a voulu transmettre cette culture de la Natation aux plus jeunes en invitant 44 nageurs U13 et leurs entraineurs (de chaque comité départemental) à Saint Etienne pour ces Championnats.

Commission Formation et ERFAN

Concernant la Commission Formation et notamment les formations continues, Kahina LOUNES complète l'intervention de Guy LA ROCCA en précisant que la formation sur les spécificités féminines est finançable en individuel par l'AFDAS.

Sur la formation des dirigeants, Kahina LOUNES précise qu'étant donné que l'INFAN a mis en place des formations à destination des dirigeants, l'ERFAN AuRA demeure en attente des sujets traités par l'INFAN afin d'harmoniser les formations au sein de l'ERFAN AuRA et de présenter des propositions cohérentes entre les deux structures (ERFAN et INFAN).

Cédric MAREZ intervient après Kahina LOUNES pour présenter le parcours de formation au sein de l'ERFAN AuRA (présentation ici).

Question : *Concernant la réforme du BNSSA, est-ce qu'il y aura des formations proposées par l'ERFAN AuRA ?*

- ⇨ La réponse apportée est que oui cela sera proposé mais que, pour l'instant, l'ERFAN demeure dans l'attente des notions réglementaires.

Question : *Pensez-vous mettre en place des brevets fédéraux de natation à la Ligue AuRA ?*

- ⇨ Cédric Marez répond qu'à ce jour, le choix de la Ligue et de son ERFAN est de privilégier le nouveau parcours fédéral des Assistants-moniteurs, niveaux 1, 2 et 3 et du Moniteur Sportif de Natation (MSN). Il explique que ce choix est lié à l'évolution de l'offre de formation de la FFN et à la volonté de proposer un parcours progressif, notamment pour les jeunes et les

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de natation - 20, avenue des frères Montgolfier - 69680 CHASSIEU
secretariat@auvergnerhonealpes-natation.fr http://auvergnerhonealpes-natation.fr/ Tél : 04 78 83 13 99 - 07 86 46 56 55

bénévoles qui souhaitent commencer à s'investir dans l'encadrement. Ce choix répond également aux besoins identifiés sur le territoire de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation.
Pour préciser, les Assistants-moniteurs permettent une entrée progressive dans l'encadrement dès 14 ans, avec des niveaux de responsabilité qui évoluent progressivement. Il reste toutefois que des diplômes fédéraux non professionnels ne permettent pas l'exercice contre rémunération, contrairement au MSN.

Jean-Luc MANAUDOU rappelle qu'une personne à temps plein va être embauchée très prochainement au sein de l'ERFAN, conformément au vote du CODIR.

Sujets et questions divers

Questions diverses

Question préalable à l'Assemblée Générale posée à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation en tant que structure : *La Ligue AURA a fait le choix de ne plus avoir de cadres techniques. Les entraineurs et cadres de la Ligue font leur travail, cependant une mission n'est actuellement plus assurée : les missions régaliennes d'un cadre d'Etat. Pouvez-vous nous dire comment la Direction Technique Nationale pourrait organiser ces missions sur la Ligue : essentiellement pour contrôler les diplômes dans les clubs mais aussi suivre les dossiers équipements (avis et suivis) en faisant le lien avec les services départementaux et régionaux ?*

- ⇨ En réponse, Jean-Luc MANAUDOU rappelle que si auparavant les CTS (Conseillers Techniques Sportifs) étaient répartis sur le territoire, aujourd'hui, au nombre de 55, ils sont tous rattachés à la FFN qui gère leurs attributions et leurs missions.
  Concernant plus précisément la situation de la Ligue, Jean-Luc MANAUDOU souligne que le 9 janvier 2020, il a reçu deux CTS à Lyon Vaise et qu'il a rencontré les deux autres à Eybens le 23 janvier 2020. Par suite de ces deux entretiens, il en a retiré que les compétences des CTS ainsi observées n'étaient pas celles attendues par la Ligue, et a donc fait le choix de ne pas leur confier de missions. Cependant, il faut relever que Philippe CARRIER est resté en poste jusqu'à la fin de ses missions au sein de l'ERFAN.
- ⇨ Concernant la question du contrôle des diplômes au sein des clubs, Jean-Luc MANAUDOU note que cela n'a jamais été leur rôle. Christiane GUERIN confirme ce propos en précisant que c'est la DRAJES qui s'en occupe.

Question *: A -t-on une visibilité sur l'augmentation à venir du coût des licences ?*

- ⇨ Maxime USCLAT répond que, lors de l'Assemblée Générale Fédérale, il a été décidé, et ce au moins pour les deux ans à venir, de fixer le prix des licences sur l'inflation et seulement sur l'inflation, les éventuelles augmentations seront faites dans ce cadre.

Sujets autres

Christiane GUERIN intervient pour souligner que la FFN a pris en charge un dossier épineux : celui des Violences Sexistes et Sexuelles (VSS). Elle insiste : ce sujet doit être pris en charge de partout et par tous, y compris dans les Ligues.
Jean-Luc MANAUDOU répond que Kahina LOUNES est référente au sein de la Ligue concernant les VSS.

Remise des récompenses

Récompenses remises lors de l'Assemblée générale Ordinaire (Ligue et FFN).

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de natation - 20, avenue des frères Montgolfier - 69680 CHASSIEU
secretariat@auvergnerhonealpes-natation.fr http://auvergnerhonealpes-natation.fr/ Tél : 04 78 83 13 99 - 07 86 46 56 55

La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation félicite également les entraîneurs sélectionnés en Équipes de France sur la saison 2025-2026, à savoir :

- Maximilien HAQUIN (Montélimar Nautic Club), sélectionné lors de la COMEN ;
- Yannick THIBOUD (Stade Olympique Chambéry), sélectionné pour la World Cup U21.

Clôture de l'Assemblée générale Ordinaire à 16h00.

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de natation - 20, avenue des frères Montgolfier - 69680 CHASSIEU
secretariat@auvergnerhonealpes-natation.fr http://auvergnerhonealpes-natation.fr/ Tél : 04 78 83 13 99 - 07 86 46 56 55